



Valable jusqu'au 31 décembre 2011

Un Nokia C3 acheté = jusqu'à 30€ remboursés*



Comment recevoir votre remboursement ?

1. Achetez entre le 15/06/2011 et le 31/12/2011 un Nokia C3. Nokia vous rembourse jusqu'à 30 euros.
2. Remplissez le bulletin ci-dessous en majuscules ou indiquez vos coordonnées complètes sur papier libre.
3. Joignez impérativement au bulletin ou au papier libre :
 - l'original ou la photocopie de la facture entière prouvant votre achat d'un Nokia C3, document sur lequel vous aurez entouré le nom de l'enseigne où votre achat a été effectué, la date de votre achat et la référence de votre téléphone Nokia.
 - un RIB/RIP/RICE.
 - l'original de la vignette A du code IMEI situé sur le côté de la boîte de votre Nokia C3.



4. Envoyez l'ensemble des éléments de votre dossier dans une enveloppe suffisamment affranchie **avant le 14/01/2012 (cachet de la poste faisant foi) à l'adresse suivante :**

Opération Nokia C3 - 30€ remboursés - Q122
SOGEC Gestion
91973 Courtaboeuf Cedex

5. Vous recevrez un **SMS confirmant la réception de votre dossier conforme**. Pour toute question sur votre remboursement ou le suivi de votre dossier, appelez le 01 69 79 25 54 (du lundi au jeudi de 9h30 à 16h et vendredi de 9h30 à 14h).

6. Vous recevrez votre **remboursement dans un délai maximum de 6 à 8 semaines à compter de la réception** de votre dossier conforme.

Nom :

Prém :

Adresse :

Code postal : [] [] [] [] [] Ville :

N° de téléphone portable :

Adresse e-mail :@.....

NB : Cette adresse ne sera pas transmise à des tiers. Tous les champs sont obligatoires. Toute demande incomplète ne sera pas traitée. Offre soumise à conditions.
 En cochant cette case, j'autorise Nokia France à me communiquer des informations et des offres promotionnelles.

*Offre promotionnelle réservée aux particuliers permettant d'obtenir le remboursement dans la limite de 30€ d'un Nokia C3 acheté en France Métropolitaine, dans les DOM ou à Monaco entre le 15/06/2011 et le 31/12/2011, dans les conditions définies ci-après: remboursement différé du prix payé dans la limite de 30€. Offre non-cumulative avec une autre offre en cours. La demande de remboursement est à effectuer avant le 14/01/2012 (cachet de la poste faisant foi). Seules les demandes comportant l'ensemble des pièces et informations demandées par Nokia seront prises en compte. Aucune réclamation ne sera prise en compte au-delà du 15/03/2012. Remboursement du client dans le délai maximum de 6 à 8 semaines suivant la réception par Nokia de la demande dûment complétée. Offre limitée à une demande de remboursement par personne (même nom, prénom et adresse postale). Nokia se réserve le droit discrétionnaire de suspendre, modifier ou/et annuler la présente offre de remboursement en cas de nécessité. En adressant sa demande le client accepte que toutes vérifications de ses coordonnées puissent être effectuées par Nokia, et reconnaît que les informations demandées sont obligatoires pour pouvoir bénéficier de l'offre. Ces informations sont destinées à Nokia uniquement et ne seront pas transmises à des tiers. Conformément à la loi informatique et liberté du 6 janvier 1978 le client dispose d'un droit d'accès, de rectification et de radiation de ses données personnelles auprès de Nokia France - Service Customer Care - Parc du Millénaire II - 35, rue de la gare - 75019 Paris (remboursement du timbre sur demande, au tarif lent en vigueur). Nokia Connecting People et Nokia C3 sont des marques déposées de Nokia Corporation. **DAS Nokia C3-00 : 1,09 W/kg.** Le DAS (débit d'absorption spécifique) des téléphones mobiles quantifie le niveau d'exposition maximal de l'utilisateur aux ondes électromagnétiques, pour une utilisation à l'oreille. La réglementation française impose que le DAS ne dépasse pas 2W/kg. Photos non contractuelles. Tous droits réservés. © 2010 Nokia. R.C.S. Paris B 493271522. Liste des enseignes participantes disponible sur nokia.fr.